

# INCONSCIENCE . . .

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Dans l'esprit collectif, le béton était résistant à tout et pour toujours, il pouvait, à jamais se jouer du temps qui passe.

MédiaChartres à de très bonnes raisons de penser, que celui qui devait être « *indestructible* » était en réalité, un terrible héritage pour les générations à venir.



De plus en plus d'exemples dans le monde, prouvent que des catastrophes se produisent (et se produiront) à tous moments, le responsable n'est autre, que . . . **le béton** ! (généralement accompagné, d'une bonne dose de cupidité).



Les fouilles, l'extraction des roches et le concassage en gravillon, la fabrication du ciment et des

ferrailles, la consommation de l'eau, le transport, ont un bilan carbone cumulé incommensurable et le recyclage ne l'est pas moins. **Le béton traditionnel serait responsable de 7 % des émissions** de gaz à effet de serre mondiales. Face ce bilan carbone catastrophique, les industriels proposent des bétons dits verts. Qu'en est-il ? Avec **6 milliards de mètres cubes coulés tous les ans dont 50 millions en France, le béton est le matériau le plus consommé par l'homme après... l'eau.** Matériau phare de l'architecture moderne, dévoyé après-guerre par l'industrialisation de la construction, *si elle était un pays, l'industrie cimentière serait en quatrième, voire en troisième position, du classement des pays les plus émetteurs de GES*, publie sur son site **Elioth**, filiale du bureau d'études **EGIS**. Le coût environnemental du sable, ressource rare et extraite illégalement dans certains pays comme l'Inde ou le Maroc, est encore un autre sujet...



Une nouvelle réglementation environnementale :

L'urgence climatique impose une réponse globale du secteur du bâtiment. **La stratégie nationale bas-carbone vise la neutralité d'ici à 2050.** Et la future réglementation environnementale (RE2020) **était exigée dès 2022**, le calcul de l'empreinte carbone des bâtiments neufs sur l'ensemble de leur durée de vie (**analyse en cycle de vie, ACV**) avec des seuils à ne pas dépasser (...)

**Loi** « **ALUR** » :  
<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-laces-au-logement-et-urbanisme-renove-loi-alur>

*À force de se concentrer sur le seul indicateur des émissions de CO<sub>2</sub>, nous en oublions les autres aspects que sont l'épuisement des ressources, sable, eau et les nombreux*

*impacts sur la biodiversité en général il est évident qu'il faut se poser des questions sur le recours massif au béton et faire en sorte de s'en passer quand on le peut*

La durée de vie du béton dépend de plusieurs facteurs, tels que la qualité du béton utilisé, les conditions de mise en œuvre, les conditions climatiques et d'exposition aux intempéries, ainsi que l'entretien régulier et les réparations effectuées. En général, on peut estimer que la durée de vie des bétons régis par l'EN 206/CN est de 50 ans et de 100 ans pour les ouvrages d'arts. En « théorie », le béton est particulièrement résistant aux agressions et aux sollicitations externes comme les intempéries, le gel, la corrosion et la pollution, mais ce n'est pas une règle absolue !

De nombreuses structures en béton remontant seulement au siècle dernier – ponts, autoroutes, immeubles, balcons – s'effritent et beaucoup d'autres, construites depuis 2001, **seront obsolètes avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle !**

Pour souvenirs :



– Barrage de Malpasset/ Fréjus (il y a 60 ans)  
: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage\\_de\\_Malpasset](https://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage_de_Malpasset)

- <https://www.20minutes.fr/justice/4093925-20240531-balcon-effondre-angers-architecte-conducteur-travaux-pourvoient-cassation>



À voir, **absolument** :

—

<https://www.chrysalide-productions.com/documentaires/envers-du-beton/>



(Extrait de l'émission diffusée sur **France TV 5**, que le puissant lobbying du **BTP**, a fait mettre en stand-by)

ICI

:

<https://www.france.tv/documentaires/science-sante/2928589-l-en-vers-du-beton.html>

Et pourtant, **MédiaChartres** constate, que malgré les énormes risques, « **certain**s » signent et persistent ?





[https://actu.fr/centre-val-de-loire/epernon\\_28140/le-cerib-d-epernon-va-pouvoir-former-de-futurs-ambassadeurs-en-beton\\_61150201.html](https://actu.fr/centre-val-de-loire/epernon_28140/le-cerib-d-epernon-va-pouvoir-former-de-futurs-ambassadeurs-en-beton_61150201.html)



Noël Lechable

---

# ET APRÈS ?

MédiaChartres soutien le monde médical 



MédiaChartres s'interroge (comme beaucoup), sur l'avenir du mode de circulation. Les interdictions se multiplient avec la disparition des carburants □ au profit du Tout électrique ,



perspective à moyen terme (2030/2040) ? années qui verront s'éteindre beaucoup de métiers, mécanicien, diéséliste, gérant de station service, transporteur/ stockage de carburant (raffinerie, plateforme, pétrolier/bateaux)

etc. Des pans entiers de l'industrie disparaîtront pour laisser place à une nouvelle aire de l'histoire automobile et du transport.



De plus en plus nombreuses, les agglomérations dévoilent les futures règles et interdictions, qui deviendront bientôt, la norme !

[https://www.tflinfo.fr/transports/paris-lyon-marseille-bordeaux-toulouse-strasbourg-quelles-interdictions-pour-les-vehicules-polluants-zfe-emissions-2257616.html?utm\\_term=Autofeed&utm\\_medium=Social&utm](https://www.tflinfo.fr/transports/paris-lyon-marseille-bordeaux-toulouse-strasbourg-quelles-interdictions-pour-les-vehicules-polluants-zfe-emissions-2257616.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm)

[\\_source=Facebook&Echobox=1684497538&fbclid=IwAR3-VGQ9dF\\_Bl\\_0zUPB4qyG3fYmHDT-P9KCwhTEUirNPmj0cJA0g7jPnzEU#xtor=CS1-1-%5BEchobox%5D](https://www.facebook.com/Echobox/1684497538/?fbclid=IwAR3-VGQ9dF_Bl_0zUPB4qyG3fYmHDT-P9KCwhTEUirNPmj0cJA0g7jPnzEU#xtor=CS1-1-%5BEchobox%5D)



<https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Les « **contrôles techniques obligatoires** » et les « **vignettes Crit'air** » ont ouvert la voie, au grand bouleversement.

Que deviendront les millions de véhicules condamnés, et le droit de pouvoir encore circuler, pour les véhicules de collection ?

<https://poa.tv/2021/quel-avenir-pour-les-voitures-de-collection-face-aux-restrictions-de-circulation-la-ffve-nous>



Fin « **programmée** » d'une très grande aventure.

Moujib Kada



---

# La justice passe (au vert) !

La justice a tranché provisoirement, sur la destinée des « **trois arbres gênants pour le promoteur** » de la future résidence du Boulevard de la Courtille, à l'endroit de l'actuelle **Chambre des métiers, à Chartres.**



Phots: MédiaChartres







« L'ordonnance du juge du tribunal administratif d'Orléans, saisi en référé (urgence) concernant l'affaire de l'abattage des trois marronniers de la Courtille à Chartres, vient d'être dévoilée.

L'abattage est suspendu. Les associations **Sykadap** et **Chartres Écologie** et les citoyens sortent grandissimes vainqueurs de l'épreuve de force entamée contre la mairie de Chartres »

(extrait) + sur le lien, ci-dessous.

<https://cactus.press/victoire/>

Petit répit, pour les défenseurs du **vert** et leur combat de la

préservation des derniers ilots de verdure en Ville.

La réplique du coté de la **Place des Halles**, s'étale en couverture du magazine du mois, qui se targue de **diffuser désormais, sur toute l'Agglo ?**



**Le Maire** souhaite faire passer un message, et tous les moyens lui sont bons:

**Le Maire en plein effort (aller, courage, plus que ... 999) !**



Dans la « presse locale » « Nous avons décidé de renforcer la présence **verte** dans certaines zones avec ce vaste **projet de plantation**, qui devra être **terminé avant la fin du mandat** », met en avant **Maria Jebli-Chedeville**, adjointe au Maire en charge de la démarche **Eco-Ville** (?)

Le promoteur, Monsieur **Philippe Bourguignon**, a tenter (...) de s'expliquer sur **FR3 Centre**.



Vision apocalyptique, de la conception du bien être des Habitants, dans les nouvelles « **cités béton** », la verdure y est aveuglante !



**Boulevard de la Courtille**

**MédiaChartres** vous dévoilera les dessous, de la « bétonisation », dans une toute prochaine édition.

[https://www.cityandyou.com/blog/2022/02/22/relations-maires-promoteurs](https://www.cityandyou.com/blog/2022/02/22/rerelations-maires-promoteurs)

Noël Lechable

---

## UNE « AUTRE » GUERRE.

La guerre est visible ou invisible (selon).



**MédiaChartres** évoque ici, celle des pesticides qui sont « **scientifiquement des poisons** » pour notre santé, source de nombreuses maladies, sans oublier les ravages sur la faune et la flore.

Mais que vaut la vie, face aux profits ?



Oui, une grande frange des agriculteurs (**Beauce, grenier de la France**) est en souffrance et même en détresse mais, l'autorisation aux recours de pesticides n'est pas la solution, bien au contraire.



Sur ce grave sujet d'actualité, **MédiaChartres** vous recommande **un excellent film**, actuellement à l'affiche de « **CinéCentre** » à Dreux.

– A voir **ABSOLUMENT**, Frédéric Tellier signe « **Goliath** » , un réquisitoire imparable contre le recours aux pesticides –

<https://www.lejdd.fr/Culture/Cinema/avec-limpressionnant-goliath-frederic-tellier-part-en-guerre-contre-les-pesticides-4097746>

[https://www.huffingtonpost.fr/entry/avec-goliath-frederic-tellier-espere-alerter-les-candidats-a-la-presidentielle\\_fr\\_62275855e4b004a43c0fddc2](https://www.huffingtonpost.fr/entry/avec-goliath-frederic-tellier-espere-alerter-les-candidats-a-la-presidentielle_fr_62275855e4b004a43c0fddc2)





Et pourtant, malgré l'implacable vérité, les « Lobbyistes » du secteur, arrivent toujours ET ENCORE à gagner ?

<https://fr.statista.com/themes/8090/les-lobbies-en-france/>

<https://www.vie-publique.fr/loi/276032-loi-14-decembre-2020-de-rogation-utilisation-neonicotinoides-betteraves>

<https://lejournald.cnrs.fr/articles/pourquoi-les-abeilles-disparaissent>



Les autorités, prennent enfin conscience du désastre, mais le mal est fait ... et pour très longtemps.

**Alors, mangé du miel pour avoir la banane, et surtout ... allez au cinéma !**

Martine Leroy

---

# Rocade de Chartres



## **ROCADE**

(**déf** : voie contournant la partie centrale d'une ville)

Quel avenir pour la **ROCADE de CHARTRES (Nord/Est)**, entre le passage du premier Ministre qui promet une rocade pour la ville comme il a promis plein d'autres choses pour d'autres villes et autres régions, élections présidentielles oblige, (facile et ça ne coute rien) .

**MédiaChartres** à posé la question aux habitants et il en ressort que c'est un gâchis financier inutile, les habitants du département vont être obligés de mettre la main à la poche

pour rouler sur cette « N154 » (qui est payée depuis longtemps) .

Et tout cela, pour quelques bouchons à certaines heures dans trois ronds-points.

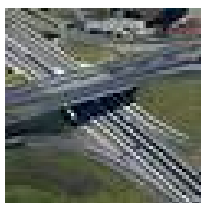
**On peut évoquer la destruction d'une partie de, « la vallée de l'Eure, soit disant protégée » ?**

Des solutions existent avec la conservation actuelle de la

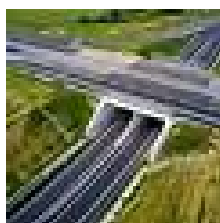


route: en ralentissant la vitesse à 90 partout

en prévoyant des accès directs (bretelles) sans passer par ces

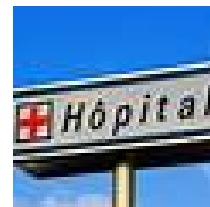


ronds-points



ou en créent des tunnels

Est-ce qu'un jour un « politique » est venu rencontrer les riverains de la rocade , afin de connaître leurs difficultés à se reposer ou se promener avec ce bruit infernal occasionné par le trafic, et des répercussions sur leur santé



Où sont les murs antibruit, qui se préoccupe des conséquences ?

Avec ce projet, les mêmes problèmes vont se reproduire de l'autre côté de Chartres, bruit, pollution et dégradation de la qualité de vie pour les riverains ...

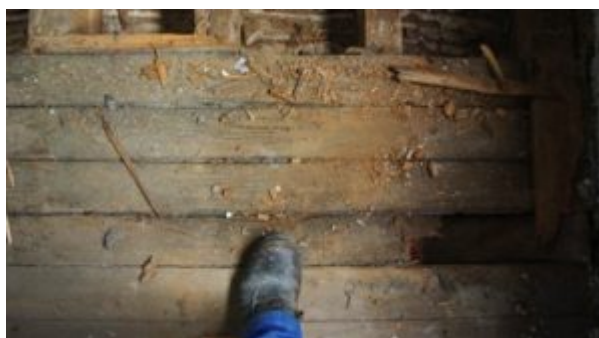
L'enquête de **MédiaChartres**, prouve une nouvelle fois, que les constructions ne se font pas toujours **QUE** dans « **l'intérêt des habitants** » mais bien souvent, dans celui des grandes sociétés de transports , de construction (BTP) ou gestion d'autoroutes (CQFD)

Jacques Rolland

---

## « **INFESTATION** » !

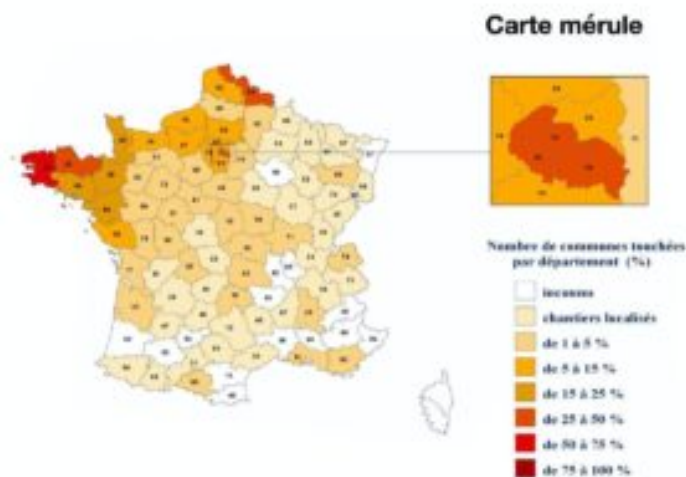
Vous avez certainement remarqué (Presse/magazines et divers), les articles qui font allusions à des problèmes d'effondrements d'habitations vétustes, en centre Ville ou en périphérie.



Les « **motifs** » les plus souvent invoqués sont: le changement climatique, le manque d'entretien et de chauffage des espaces, les caves ou souterrains, (même, si certains sont vrais).

**MédiaChartres**, à voulu en savoir d'avantage et à mené son enquête.

Une majeure partie des habitations, ont des centaines d'années, et des ossatures bois.



Jamais, il avait encore été fait état du champignon « **Mэрule** » (1) –**serpula lacrymans**– conjugué à un taux d'humidité important, depuis des années.

Pourtant, d'après les experts et analyses (récentes), **plus de 40% seraient infectées** !

Catastrophe pour les uns, aubaine pour les autres, (loi « ORI »).

Il existe des remèdes, « produits » (**si le mal, est traité à temps**), et des sociétés spécialisées (ci-dessous).



<https://afpah.com/services/traitementparasitesdesbois/merule-identification-et-traitement/>

<https://vimeo.com/159209432>

<https://fr.calameo.com/read/003588254a10d5eab523f>

**MédiaChartres**, vous conseil donc, de rapidement faire le tour « du propriétaire », et de bien vérifier pour éviter le pire.

(1)- <https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9rule>



Claude Arffi

---

**Un « COUP DE BALAY » à Chartres !**

Les Mairies peuvent désormais, avoir et gérer des sociétés



(SEM – SPL et autres) les Conseillers municipaux sont devenus des chefs d'entreprises (promoteurs).



Mais, ceci est contraire à la loi.

**MédiaChartres** vous explique.

Avec des statuts de « promoteurs », les protagonistes sollicitent des permis de construire à ... eux même (d'où, la naissance du conflit d'intérêt), il serait donc étonnant qu'ils se les refusent.



**Question:** comment être « Juge et partie » ? sujet pour une « QPC » (question prioritaire de constitutionnalité).

<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/23811-la-questi-on-prioritaire-de-constitutionnalite-qpc>

Les règles élémentaires de basses, sur le chantier « Noël Ballay/Famin » sont quasis inexistantes (ou douteuses): défaut d'affichage du permis de construire (de + de 3 ans ?) et de la prolongation (avec certification d'huissier), détérioration et exploitation abusive sans autorisation de l'espace Public, délit de favoritisme, absence de fouilles archéologique « **sérieuses** » dans un secteur sauvegardé et sur un site

protégé (destruction d'artéfacts) !



« Archéo Ville de Chartres » **IMPORTANT :**  
<https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/urbanisme/avis-denquete-publique-3eme-modification-du-plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur/>

<https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/urbanisme/plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Art%C3%A9fact\\_\(arch%C3%A9ologie\)#:~:text=Un%20art%C3%A9fact%20arch%C3%A9ologique%20est%20un%20%C3%A9l%C3%A9ment%20ou%20un%20fait%20partie%20avec%20les%20%C3%A9cofacts%20du%20mobilier%20arch%C3%A9ologique.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Art%C3%A9fact_(arch%C3%A9ologie)#:~:text=Un%20art%C3%A9fact%20arch%C3%A9ologique%20est%20un%20%C3%A9l%C3%A9ment%20ou%20un%20fait%20partie%20avec%20les%20%C3%A9cofacts%20du%20mobilier%20arch%C3%A9ologique.)

<http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?rubrique37>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1988>

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000017924078/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000017924078/)

Des éléments qui devraient rapidement (d'après nos sources) ,

être entre les mains de la j



et surement intéresser cette dernière (...)

**A suivre.**

Yves Dubois





## BIENTÔT ICI ?

Constat d'un « ras le bol » et d'un « manque de pot »

radar anti-bruit



Il en sera bientôt terminé, du bruit généré par les « **roulants** » en Ville, mais cela concerne t'il également, les volants et autres sources, de nuisances sonore, bientôt un radar ?



Selon les informations de **MédiaChartres**, les « **radars anti-bruit** », devraient prochainement, faire une apparition définitive dans toutes les Villes de France.

Les premiers contrevenants ont déjà été sanctionnés (après la période de test).

1. **contravention de 4ème classe**, comme prévu par l'article R318-3 du code de la route.
2. **amende forfaitaire** de 135€, minorée à 90€ en cas de paiement dans les 15 jours.
3. **article 92 de la loi n°2019-1428** du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.

<https://www.notre-planete.info/actualites/4888-radar-anti-bruit-Hyre-circulation-routiere>

**Concernant les bruits de voisinage, il s'agit d'un autre sujet.**

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006190346/>

Claude Arffi



# TRÈS ou TROP « SÉLECTIF » ?

MédiaChartres à voulu vérifier, les « rumeurs » qui circulent concernant



## – Les compagnons du partage–

Association loi 1901, née du Secours Catholique en 1981.

<https://www.cathedrale-chartres.org/les-compagnons-du-partage/>

<https://www.societe.com/societe/ass-des-compagnons-du-partage-322212903.html>

Cause louable, à un détail près.

MédiaChartres à constaté sur place, que les bâtiments du Lucé débordent



et que les personnes présentes, en plus d'un « accueil mitigé », n'avaient

visiblement ... rien à faire ?

Notre proposition de récupérer à Chartres, 1 table et 4 chaises (moderne),



ainsi qu'un canapé 3 place en cuir (en parfait état) n'a pas passé la « **sélection** »

du responsable, qui pour justifier son refus, nous informe qu'il en a déjà trop (...)



I l faudrait donc, ne présenter que des toiles de maîtres, ou du mobilier de

Châtelain, pour être digne d'intérêt ?

« **TOUT CE QUI VOUS EMBARRASSE  
NOUS POUVONS VOUS EN DÉBARRASSER** »

Et cette phrase, ne serait-elle désormais, qu'une publicité mensongère ?

Bien curieuse philosophie, qui ne correspond plus en rien, à l'esprit de départ.

Mais les temps changes, et visiblement, les gens avec !



Alexandra Simoni



---

# LES BELLES JARDINIÈRES.

**MédiaChartres**, tient à saluer le très beau travail des  
jardiniers de la  
Ville.



Les jardinières de la **Place des Epars**, sont superbes !

Un embellissement régulier, qui égale notre quotidien et nos humeurs.

**Savoir reconnaître et apprécier le talent, est une vertu.**

Félicitation !

La Rédaction

